

EFFACEMENT DES RESEAUX - FORMULAIRE DE DEMANDE

PROGRAMME 2023-2028

Les travaux d'effacement coordonné des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication des communes participent au renouvellement et à la sécurisation des réseaux, ainsi qu'à l'embellissement des centres villes. Le SDE35 est maître d'ouvrage des opérations pour l'ensemble des communes du département. Il coordonne les opérations d'effacement de réseaux en mutualisant les travaux pour les différents réseaux à enfouir. Depuis 2013, les projets d'effacement hors périmètre aggloméré des communes sont également éligibles au soutien financier du SDE35.

Merci de compléter l'ensemble des éléments demandés dans ce formulaire.

Numéro de simulation (POP25-XXXX) :

Nom de la commune :

Périmètre du projet (*rue, quartier...*) :

Date souhaitée de fin des travaux d'effacement des réseaux (**trimestre et année**) :

Trimestre : ☐2028 ☐2029 ☐2030 ☐2031 ☐2032

Cet effacement de réseau s'inscrit-il dans un projet de requalification de voirie ?

☐ Oui ☐ Non

Cet effacement se situe-t-il dans un périmètre Monument Historique ?

☐ Oui ☐ Non

Cet effacement fait-il partie d'un effacement coordonné avec vos gestionnaires de réseaux ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquels ?

☐Eau ☐Assainissement ☐Gaz ☐Eclairage public ☐Eaux fluviales

☐Réseau télécom ☐Réseau fibre optique

Pour les communes n'ayant pas transféré leur compétence éclairage public :

Date de pose des luminaires existants :

Descriptif du projet global de la commune (projet commun, enjeux et aménagements projetés, problématiques, améliorations...)

.....
.....
.....

Documents à joindre à ce formulaire :

- **Périmètre du projet sur fond de plan cadastral**
- Contact éventuel de la maîtrise d'œuvre

Formulaire à retourner avant le 10 octobre 2026 :

- Par courrier
- Par mail : etudes@sde35.fr

Date :

Lieu :

Signature et cachet de la collectivité :